



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 55849

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'évolution du nombre des cas de séroposivité en France. Le 20 novembre dernier, l'Institut de veille sanitaire a mis en relief la faible diminution des cas de sida ainsi que des décès dus à cette maladie. Après la forte diminution observée dans les années 1996-1997, consécutive à l'utilisation des trithérapies, on a pu observer un ralentissement en 1998. L'espoir généré par ces avancées médicales sur l'état de séroposivité a, semble-t-il, conduit à un accroissement des pratiques sexuelles non protégées. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de relancer la prévention et l'information, qui à ce jour restent les moyens de lutte les plus efficaces contre le sida.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55849

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7294